

Image not found or type unknown



## Modification accord 35 heures

Par **titounette**, le **20/01/2008** à **20:46**

bonjour,

Mon employeur désire modifier l'accord concernant l'application des 35 heures. Nous sommes actuellement sur 39 heures avec 23 jours de rtt. Il désire venir à 35 heures hebdomadaire sans rtt. Dans quel cadre peut il le faire, quels sont les droits des salariés